



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Boulogne Paris

Question écrite n° 20343

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la nécessité de pérenniser et de développer les liaisons ferroviaires entre la Côte d'Opale et Paris. Il serait notamment question de retarder l'heure d'arrivée à Paris du TGV Boulogne-Calais-Lille-Paris, qui met déjà pas moins de 2 h 01 pour relier Paris. Actuellement, ce train permet à des salariés d'entreprises parisiennes habitant Calais ou Boulogne-sur-Mer de se rendre quotidiennement à Paris pour travailler, avec une arrivée à 8 h 34. Si ce TGV devait être retardé, comme il en est question, serait-ce de quelques minutes, ces salariés se trouveraient en grande difficulté. Par ailleurs, les liaisons entre la Côte d'Opale et la capitale sont encore notoirement insuffisantes et des efforts considérables sont nécessaires pour offrir aux usagers concernés un service satisfaisant. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si les horaires du TGV Boulogne-sur-Mer-Paris de 6 h 33 seront maintenus.

Texte de la réponse

Le TGV Boulogne-Paris qui part à 6 h 33 pour une arrivée à Paris à 8 h 34 se compose actuellement d'une rame en provenance de Boulogne et d'une rame en provenance de Dunkerque ; elles se raccordent à Lille-Europe. Ce mode d'exploitation est préjudiciable à la régularité du service en raison de fréquentes arrivées tardives de l'une ou l'autre rame en gare de Lille. Afin d'apporter une meilleure régularité à une clientèle composée pour la majeure partie d'abonnés faisant l'aller-retour quotidiennement entre Lille et Paris, la SNCF a décidé de constituer deux trains indépendants à partir du 15 décembre 2003. La relation Dunkerque-Lille-Paris, sur laquelle le nombre d'abonnés est le plus important, conserve le même créneau horaire que le train actuel. La relation Boulogne-Lille-Paris, beaucoup moins fréquentée, bénéficiera d'une offre plus tardive compte tenu des contraintes techniques à prendre en compte, notamment en matière de capacité d'infrastructures. Les usagers de Boulogne et de Calais ont également la possibilité de se rendre à Paris via Amiens avec deux relations, au départ de Boulogne à 5 h 36 et à 6 h 23 permettant d'arriver à destination respectivement à 8 h 23 et à 9 h 20.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20343

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2003, page 4932

Réponse publiée le : 6 octobre 2003, page 7669